

# Axe stratégique n°1 - Mutualiser pour structurer

## Objectif opérationnel 1.1. Accompagner les clubs

### Action 1.1.1. Le projet de club autour de l'emploi

#### Objectifs :

- Relancer le dispositif de l'accompagnement avec le support des accompagnateurs formés au sein de la ligue et des comités
- Consolider le groupe d'accompagnateurs
- Accompagner 3/4 clubs par saison

**Organisation :** 20h de soutien en 6 à 7 rendez-vous dans le but de formaliser un projet de club autour de tout type d'emploi (création ou pérennisation). Cibler les clubs dans une démarche de création d'emploi. Profiter de l'organisation d'un séminaire pour relancer le dispositif.

**Moyens :** Obtenir le soutien d'un organisme de formation labellisé pour être financé dans le cadre d'une action collective.

**Indicateurs :** Nombre de clubs accompagnés, nombre de personnes formées pour l'accompagnement

**Pilotage :** Groupe de pilotage du développement (GPD) et équipe technique régionale (ETR)

**Niveau de priorité :** ++

### Action 1.1.2. Soutenir l'action ponctuelle : Proxiping

#### Objectifs :

- Mettre en œuvre le dispositif Proxiping auprès de 50 clubs par saison (10% des clubs par département) et partager les résultats pour une meilleure connaissance du territoire : avoir une démarche partagée
- Consolider le groupe d'accompagnateurs

**Organisation :** soutenir les projets d'action par du conseil, dans les clubs, auprès des dirigeants et des salariés en mobilisant les moyens humains de la ligue grâce au réseau d'experts. Profiter de l'occasion pour faire un point de situation sur le club.

**Moyens :** Soutiens financiers par la FFTT, le Conseil Régional et les Conseils Départementaux, organisation d'un séminaire d'accompagnateurs.

**Indicateurs :** nombre de fiches réalisées, répartition par département

**Pilotage :** GPD et commissions développement des Comités

**Niveau de priorité :** +++

### Action 1.1.3. Garder le contact

#### Objectifs:

- Garantir un lien avec chaque club du territoire (deux rencontres par club et par olympiade) permettant d'identifier les renouvellements de dirigeants, d'anticiper les difficultés des clubs et d'initier un accompagnement plus important.
- Profiter de chaque rencontre avec les clubs pour recueillir des informations et les partager.
- Construire un guide de bonne pratique pour aider les interlocuteurs ligue/comités à identifier rapidement les axes à questionner.
- Être présent sur les compétitions

**Organisation :** visites, rendez-vous, moments d'échanges

**Moyens** : élus et salariés de l'ensemble des structures du territoire

**Indicateurs** : Exhaustivité des clubs rencontrés, création du guide de bonne pratique

**Pilotage** : Commissions développement des comités et membres de la ligue

**Niveau de priorité** : +++

## Objectif opérationnel 1.2. Coordonner l'action régionale

### Action 1.2.1. Présider l'instance territoriale Groupe de Pilotage du Développement (GPD)

**Objectifs:**

- Organiser les réunions du GPD, garantir l'équilibre territorial, partager des informations.
- Mener deux projets par saison, partagés par tous les acteurs.
- Mettre en place les outils permettant d'avoir une bonne connaissance de la structuration du territoire.

**Organisation** : S'appuyer sur la structuration du GPD ligue/comités pour engager des projets communs.

**Moyens** : Engagement des instances du tennis de table régional, de leurs élus et salariés

**Indicateurs** : Nombre de projets territoriaux organisés

**Pilotage** : Responsable développement de la ligue et Vice-président développement de la ligue

**Niveau de priorité** : ++

### Action 1.2.2. Piloter le fonds de mutualisation Plan Emploi Club (PEC)

**Objectifs:**

- Organiser l'attribution des aides (dossier de candidature), suivre les clubs aidés.
- Faire la promotion du fonds de mutualisation.
- S'assurer que le fonds réponde à un besoin et contribuer à son développement.
- Garantir une gouvernance partagée de l'utilisation des fonds mutuels

**Organisation** : suivi des candidats et des structures aidées par les salariés de la ligue et des comités, supervisés par les élus de la ligue et des comités, choix des structures aidées et des critères d'attribution par les membres du GPD

**Moyens** : 1€ par licencié (0,5€ de la ligue, 0,5€ des CD)

**Indicateurs** : Nombre d'emplois aidés, nombre et répartition des structures concernées par une aide

**Pilotage** : GPD et Conseiller technique fédéral

**Niveau de priorité** : ++

### Action 1.2.3. Animer le groupement d'employeurs (GE)

**Objectifs:**

- Faire fonctionner le groupement d'employeurs et accompagner une création d'emploi au minimum par an.
- Atteindre un seuil permettant d'envisager la construction d'un projet de développement et d'un emploi administratif.
- Contribuer à répondre aux besoins salariés des structures du tennis de table.

**Organisation** : Le GE est une entité juridique autonome pour laquelle la Ligue mobilise ses moyens, ayant vocation à faciliter la mutualisation d'emplois sur le territoire.

**Moyens** : Pilotage des projets de création par le CTF, levée de fonds de soutien, mobilisation des ligues voisines

**Indicateurs** : Pérennisation des postes existants, nombre de créations d'emploi

**Pilotage** : Responsable administratif et financier, Conseiller technique fédéral et Conseil d'administration du GE

**Niveau de priorité** : ++

## Objectif opérationnel 1.3. S'organiser pour être complémentaires

### Action 1.3.1. Identifier et gérer les compétences

#### Objectifs :

- Effectuer un état des lieux des compétences bénévoles et salariées présentes sur le territoire.
- Mettre en place les outils de suivi nécessaires à l'animation des données.
- Évaluer les besoins en formation et les compétences requises pour répondre aux évolutions des besoins des pratiquants et des structures.

**Organisation** : Utiliser les fonctionnalités du système d'information fédéral pour inciter les clubs à répertorier les interlocuteurs et responsables par secteur d'activité. A défaut d'un outil SPID adapté, réaliser des enquêtes.

**Moyens** : Adaptation du système d'information fédéral, ressources salariées et bénévoles pour le recueil des données et contribution des clubs.

**Indicateurs** : Nombre de clubs ayant renseigné leur recours à du personnel salarié, nombre de clubs ayant identifié des responsables par thématique (para-sport, féminines...)

**Pilotage** : Responsable administratif et financier, Conseiller technique fédéral, René Oiry

**Niveau de priorité** : +++

### Action 1.3.2. Associer tous les échelons dans les projets

#### Objectif :

- Initier une fois par saison un groupe de travail associant différents acteurs du tennis de table ligérien pour élaborer un projet décidé en GPD.
- Avoir des représentants de l'ensemble du territoire lors des groupes de travail, avec une mixité de genre, avec des implications diverses dans la pratique (dirigeants élus, pratiquants...).
- Impliquer les comités départementaux en tant qu'acteurs de proximité.
- Organiser des espaces d'échanges entre les élus et salariés de la ligue, des comités et des clubs

**Organisation** : Suite aux orientations décidées en GPD, associer des acteurs du territoire aux groupes de travail.

**Moyens** : Moyens humains de pilotage assurés ou financés par la Ligue

**Indicateurs** : Nombre et identité des personnes impliquées dans les projets

**Pilotage** : Membres du GPD + Responsable développement

**Niveau de priorité** : +

### Action 1.3.3. Mutualiser les compétences en Pays de la Loire

#### Objectifs :

- Créer des emplois mutualisés autour des besoins nouveaux insuffisamment mobilisés : communication, marketing, sport santé (selon les besoins émergents)
- Evaluer les besoins prioritaires de compétences à professionnaliser
- Créer un emploi avant la fin de l'olympiade
- S'appuyer sur les compétences des salariés et des bénévoles de la Ligue et des Comités pour identifier des référents thématiques agissant sur l'ensemble du territoire

**Organisation** : Identification des besoins de professionnalisation, engagement collectif pour financer des créations d'emplois

**Moyens** : Groupement d'employeurs, implication Ligue-Comités

**Indicateurs** : Nombre d'emplois créés, identification des salariés référents

**Pilotage** : Conseil de Ligue et Conseil d'administration du GE

**Niveau de priorité** : +

#### Action 1.3.4. Accompagner les dirigeants bénévoles dans leurs missions

##### Objectifs :

- Aider les bénévoles à comprendre et s'intégrer dans la fédération, dans la ligue et les comités.
- S'associer avec des organismes de formation ou organiser des formations pour faciliter la montée en compétences des dirigeants.
- Être au contact et identifier les besoins.

**Organisation** : Appui sur un programme de formation destiné aux bénévoles

**Moyens** : Formations de dirigeants dispensées en interne, par des intervenants ou directement au sein d'autres structures.

**Indicateurs** : Nombre de dirigeants formés, nombre d'actions de formation engagées

**Pilotage** : CREF, vice-président développement

**Niveau de priorité** : +++

## Axe stratégique n°2 - Soutenir l'attractivité des clubs

### Objectif opérationnel 2.1. Garantir une offre tous publics

#### Action 2.1.1. Faciliter l'évolution des pratiques

**Objectif:**

- Assurer une veille sur les nouvelles formes de pratique et lever les freins pour faciliter l'appropriation par les clubs.
- S'appuyer sur les pratiques alternatives existantes (dark ping, hardbat...) et envisager celles de demain (réalité virtuelle...).
- Toucher de nouveaux publics. Permettre une nouvelle offre ou un nouveau format de pratique, répondant à l'évolution de la société et des consommations.

**Organisation** : Accompagner les clubs dans le déploiement de ces nouvelles pratiques par un accompagnement humain, matériel ou technique (guide d'utilisation).

**Moyens** : Soutien matériel auprès des comités départementaux et des clubs en collaboration avec les comités.

**Indicateurs** : Nombre d'actions organisées, nombre de participants occasionnels et de pratiquants réguliers.

**Pilotage** : Responsable développement et GPD

**Niveau de priorité** : ++

#### Action 2.1.2. Promouvoir et partager les expériences du tennis de table au féminin

**Objectifs:**

- S'appuyer sur un projet soutenu par le programme Erasmus+ Sport pour avoir une meilleure connaissance des bonnes pratiques en matière d'accueil des femmes dans le tennis de table en Europe.
- Disséminer les bonnes pratiques dans le territoire.
- Penser inclusion de manière transversale : réussir l'intégration d'un-e responsable féminisation.

**Organisation** : Construction d'un consortium de partenaires européens, élaboration d'un projet d'échange et de dissémination, dépôt d'une candidature.

**Moyens** : Financement par l'Union Européenne via l'agence Erasmus+ Sport

**Indicateurs** : Réussite dans la candidature du projet européen, mobilisation autour du projet.

**Pilotage** : Responsable féminisation, Groupe de travail Erasmus Pays de la Loire dont le conseiller technique fédéral, le responsable développement et un alternant.

**Niveau de priorité** : +++

#### Action 2.1.3. Faciliter la pratique du para-tennis de table

**Objectifs :**

- Contribuer à la commission mixte avec les comités régionaux handisport et sport adapté.
- Inclure une dimension para-tennis de table dans les formations pour faciliter l'accès aux certifications spécifiques.

**Organisation** : participer aux réunions et envisager la contribution de la Ligue dans les activités pilotées par le handisport et le sport adapté. Porter l'organisation d'évènements para tennis de

table. Intégrer des contenus de formation pour l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

**Moyens** : Collaboration avec les acteurs du handicap.

**Indicateurs** : Nombre d'actions de sensibilisation au handicap.

**Pilotage** : Commission mixte

**Niveau de priorité** : +

#### Action 2.1.4. Faire évoluer l'offre de rencontres sportives

**Objectifs** :

- Réfléchir aux modalités de nouvelles rencontres sportives masculines, féminines ou mixtes
- S'appuyer sur les Comités Départementaux pour expérimenter
- Réfléchir aux évolutions possibles des compétitions existantes

**Organisation** : constituer un groupe de réflexion représentatif du territoire et des pratiquants, relever des initiatives locales probantes, imaginer des adaptations coordonnées à l'échelon régional

**Moyens** : Coopération Ligue-Comités

**Indicateurs** : Diversité des acteurs dans le groupe de travail, nombre d'initiatives, nombre de participants

**Pilotage** : Commissions sportives, GPD

**Niveau de priorité** : +

## Objectif opérationnel 2.2. Promouvoir et animer l'offre

#### Action 2.2.1. Compiler les ressources et les outils existants

**Objectifs** :

- Cibler les publics : féminins, loisirs adultes et jeunes, retraités, handisport, sport adapté, sport santé, sport entreprise.
- Construire une fiche action thématique par an, liée à une offre de pratique, en collaboration avec les comités départementaux et les clubs.

**Organisation** : Permettre aux dirigeants de club de pouvoir utiliser un support tout-en-un pour mettre en place un projet.

**Moyens** : Contributions des acteurs des thématiques, structuration et formalisation via des outils techniques

**Indicateurs** : Nombre de fiches action créées, dissémination, utilisation.

**Pilotage** : Responsable développement, GPD, ETR

**Niveau de priorité** : +

#### Action 2.2.2. Partage de bonnes pratiques : des réseaux à animer

**Objectifs**:

- Constituer des réseaux à partir des référents thématiques identifiés dans les clubs.
- S'appuyer sur ces groupes pour diffuser des informations aux clubs qui pourraient être intéressés.

**Organisation** : Mise en place d'outils permettant d'animer chaque réseau.

**Moyens** : Réseaux sociaux, newsletter, autres moyens de communication.

**Indicateurs** : Nombre d'actions faisant l'objet d'un réseau spécifique, nombre et diversité des personnes intégrées à ces réseaux.

**Pilotage** : Responsable développement, référent de chaque secteur d'activité

**Niveau de priorité** : ++

### Action 2.2.3. Rendre visible : disséminer

**Objectifs** :

- Construire des modalités de communication permettant de partager des actions remarquables de clubs ou de comités départementaux.
- Initier un format avec l'objectif de tendre vers une interview écrite ou vidéo par mois.
- Avoir une communication vers les clubs coordonnée entre la Fédération, la Ligue et les Comités, mutualisée si nécessaire.

**Organisation** : Utilisation de formats appropriés : interviews (écrit, vidéo...), interventions (lors de l'AG, en webinaire...)

**Moyens** : Diffusion sur les canaux de communication de la Ligue, partage auprès d'acteurs et de partenaires.

**Indicateurs** : Nombre d'interviews réalisées, nombre et diversité des initiatives présentées, visibilité des communications réalisées.

**Pilotage** : Responsable développement et communication

**Niveau de priorité** : +

## Objectif opérationnel 2.3. Former pour assurer le développement de l'offre

### Action 2.3.1. Accompagner l'accueil dans les clubs

**Objectifs** :

- Créer et diffuser une fiche action pour garantir un accueil de qualité dans les clubs.
- Avoir une attention portée sur le premier contact club-pratiquant ainsi que sur l'environnement du club.
- Fidéliser et réduire le taux de non-renouvellement, surtout chez les nouveaux licenciés.

**Organisation** : Permettre aux dirigeants de mettre en place des démarches simples pour accueillir les personnes intéressées par le tennis de table ou qui entrent pour la première fois dans la salle.

**Moyens** : Compilation de ressources et d'outils existants pour une appropriation et une utilisation simplifiées.

**Indicateurs** : Taux de renouvellement des licences

**Pilotage** : Responsable développement, GPD, Camille Noblet

**Niveau de priorité** : +++

### Action 2.3.2. Faciliter l'organisation des clubs à l'aide d'outils numériques

**Objectifs** :

- Accompagner les dirigeants de club dans l'utilisation de solutions numériques permettant de simplifier la gestion du club.
- Constituer une base de connaissance des clubs utilisant les solutions numériques.
- Avoir un nombre croissant de clubs utilisateurs.

**Organisation** : Information et webinaires sur les outils utiles (HelloAsso, SPID). Remontées à la fédération des besoins identifiés localement.

**Moyens** : Mobilisation des moyens des prestataires

**Indicateurs** : Nombre de clubs utilisateurs, satisfaction sur l'utilisation.

**Pilotage** : Responsable développement

**Niveau de priorité** : +

### Action 2.3.3. Soutenir la recherche de financements

**Objectifs** :

- Proposer une formation « Marketing et partenariat » pour la recherche de financements privés
- Organiser des webinaires pour répondre aux besoins des clubs en matière de demandes de subvention

**Organisation** : formation en 4 jours avec accompagnement individuel, webinaires en lien avec les campagnes (FDVA, ANS PSF et PST...)

**Moyens** : Soutien IFEF avec action collective

**Indicateurs** : Nombre d'actions de formation ou d'information organisées, nombre de personnes formées ou sensibilisées, nombre de démarches engagées par les clubs.

**Pilotage** : Conseiller technique fédéral

**Niveau de priorité** : +

### Action 2.3.4. Rendre attractif les formations et former des formateurs

**Objectifs** :

- Assurer le renouvellement des formateurs, dans tous les domaines.
- Attirer des jeunes à s'engager dans des cycles de formation, dans tous les domaines.
- Réfléchir à l'évolution des modalités d'inscription et de formation pour rester attractif.

**Organisation** : Adaptation des modalités de formation, communication ciblée, suivi des cohortes.

**Moyens** : Relai des Comités Départementaux, cohérence avec l'IFEF

**Indicateurs** : Nombre de formateurs, nombre de formés, nombre de jeunes formés

**Pilotage** : Commission régionale emploi formation (CREF)

**Niveau de priorité** : ++